

Bourses aux auteurs de bande dessinée

Les dessinateurs et scénaristes BD résidant en Auvergne-Rhône-Alpes depuis plus d'un an, ayant publié au moins une fois à compte d'éditeur, peuvent présenter leur candidature pour l'attribution d'une bourse d'écriture BD. Ces aides, attribuées par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, ont pour objectif de contribuer à "donner du temps" à des scénaristes et dessinateurs pour mener à bien un projet d'écriture et de publication.

› Bourses aux auteurs de BD 2024

La date limite pour déposer les demandes de bourses est fixée au **lundi 12 février 2024**. Les conditions d'éligibilité, les modalités de candidature et d'examen des dossiers, ainsi que les engagements consécutifs à l'obtention d'une bourse sont téléchargeables ci-dessous.

Le dossier doit être réalisé au format numérique et déposé en ligne sur internet via le lien ci-dessous :

<https://aura-livre.typeform.com/to/ve3qbL>

Dernière édition : 20 avr. 2021 à 12:03

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/auteurs/aides-et-accompagnement-des-auteurs/bourses-aux-auteurs-de-bande-dessinee>